

Réf: Dossier 446050

Avis de constitution

SOCIETE « AFRI SOLIDARITE VISION & PROGRES GROUPE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SICOI 1, Lot sci lagune 3
kssi lg 31, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI SOLIDARITE VISION &
PROGRES GROUPE »

Objet : ALIMENTATION, FORMATION, MULTI SERVICES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SICOI 1, Lot sci lagune
3 kssi lg 31, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIEHI N'GUESSAN SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10562 du 15/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63537/GTCA/RC/2025 du 15/10/2025

